

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 7

Artikel: Coumeint on fà lè subliets
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

être plus près de Chillon, que pour habiter dans un air marécageux et peu sain, dans l'espoir de trouver plus vite un soulagement à ses maux. Il bâtit une église vis-à-vis de la porte de sa maison pour se dérober aux regards du public et mourut là, et par testament il fonda la dite maison en hôpital, en ordonnant de grands biens pour entretenir les pauvres. Maintenant cet hôpital est régi par un seigneur, commis de la part de Berne. »

Après la mort d'Aymon, les provinces qu'il possédait passèrent à son frère Pierre, toujours sous la dépendance apparente du comte de Savoie, mais dans ce temps les frères du comte avaient su se soustraire presque complètement à cette dépendance. Ils étaient aussi puissants que le suzerain.

Les péages de Villeneuve sous la maison de Savoie étaient très importants.

Ainsi depuis le vendredi après Pâques 1269 jusqu'à la fin de février 1270, il passa à Villeneuve 2813 balles de marchandises appartenant à des marchands vénitiens, milanais, verduinois et flamands.

Du milieu de décembre 1284 à la fin d'août 1286, il y passa 4060 balles de drap de France et de Lombardie, 320 balles de laines et de peaux, 200 bêtes de somme chargées de draps et de merceries. Dans les trente dernières semaines il passa 2568 bêtes de somme chargées de sel.

Le péage des marchandises provenant de Genève était réduit de moitié.

Les étoffes de Lombardie étaient des futaines ou des draps d'or. Mais sous ce nom passaient aussi les merceries, les cristaux, etc.

De la St-André 1294 à la fin d'août 1297, il passa au péage de Villeneuve 11858 balles de drap français et lombard et environ 850 charges de bêtes de somme.

D'après ce qui précède, il est aisé de juger que Villeneuve avait alors une beaucoup plus grande importance qu'aujourd'hui. Nous croyons aussi que la ville était plus étendue avant la guerre de Bourgogne. En 1476, les Hauts-Valaisans, partisans des Suisses, s'avancèrent dans le Chablais, entre les 7 et 11 mars, pénétrèrent jusqu'au château de Chillon, où ils furent arrêtés par la garnison que commandait Pierre de Gingins, sire du Châtelard. En se retirant ils pillèrent et brûlèrent Villeneuve, après avoir massacré les soldats, en petit nombre, qui gardaient ce bourg mal fortifié.

Lors de la conquête bernoise en 1536, Villeneuve était rattaché au baillage de Vevey. Berne continua d'y entretenir un recteur ou hospitalier chargé de distribuer des secours en vivres aux pauvres de la contrée et aux voyageurs.

Le gouvernement de Vaud a décrété en 1806 que les biens de cet hôpital feraient désormais partie de la dotation de l'hospice cantonal à Lausanne, destiné, comme celui de Villeneuve, au soulagement des malheureux.

Sous le régime bernois, les secours arrivaient dans les mains des pauvres voyageurs au moyen d'un glissoir communiquant avec l'étage supérieur du bâtiment. Au premier coup de cloche du voyageur, un morceau de pain ou des vivres arrivaient à sa portée et il était servi. On raconte qu'un chien du voisinage, plusieurs fois témoin de ce manège, s'avisa d'aller tirer le cordon de la cloche et reçut ainsi plusieurs fois des vivres.

L'an 1800, Villeneuve fut tout à coup mise dans le plus grand émoi par le passage de l'armée française par le St-Bernard. Le dimanche 11 mai, l'ordre arrive de vider jusqu'au lendemain à neuf heures le magasin de sel; une barque amène en même temps des magasins français avec des matériaux pour y construire quatre fours. En attendant, vingt boulangers français occupent jour et nuit tous les fours. Le bourgeois ne peut plus cuire son pain et le pauvre n'en reçoit plus à l'hôpital. Le port est encombré de barques chargées de biscuit, de blé et de foin. Les halles et toutes les places entre le lac et l'hôpital sont remplies de ces provisions, de chars requis pour les transporter, de pièces d'artillerie et de caissons de munitions. L'arrivée subite de divers corps de troupes met le comble à l'étonnement et à l'embarras des habitants.

Le bâtiment où se trouvait cet hôpital sert aujourd'hui de collège et la chapelle fondée par Aymon a été restaurée en 1876 et transformée pour les besoins de l'administration communale en salles de conseil, de la Municipalité, de la justice de paix du cercle et des bureaux du greffe. La tour renferme les prisons communales et de cercle.

Au commencement de ce siècle, lors de la répartition du canton en districts, cercles et communes, Villeneuve fut réunie au district d'Aigle et désignée comme chef-lieu du cercle du même nom.

Ajoutons que Villeneuve compte aujourd'hui 1456 habitants.

Aigle, 4 février 1892.

G. T.

Coumeint on fâ lè subliets.

Se cliào que sont z'ào z'u vegn'ài ào mondo dein on veladzo et qu'ont été élevâ ein gouverneint vatsès, modzès et modzons, faîès et mutons, ne s'avont petètrè pas fèrè dâi révérencès ài damès et ài damuzallès coumeint lè monsus dè pè la vela, y'e pâovont tot parâi lào z'ein remontrâ su bin dâi z'affèrès que y'a, et vu bin frémâ que la pe granta eimpartiâ dè cliào fignolets dè vela ne sariont pas fatus dè fèrè on subliet. Eh bin, lo lào vè derè.

Po fèrè on subliet, faut preindrè on bet dè brantse dè chaudze bin ein séva, que faut copâ tot frais su la grougne, et choisi on bet eintrè dou niào ào duè brantsetès. Quand on a frantsi lo petit bet, bin drâi, lo faut copâ ein bié, coumeint la goletta d'on borné, et fèrè on eincotse derrâi lo bié, po que y'aussè on perte ào subliet. Quand cein est fé, on fâ moodrè lo tailleint dâo couté, ein travai, à l'autro bet, et on virè lo bocon dè bou po que la peloutse dè la chaudze sâi copâie franc, ein riond, que cein fâ onna riyâ coumeint on socllio, po la dépendrè d'avoué lo resto, après quiet on appouïe lo bocon dè bou su lo dzênâo, on preind lo couté pè la lama et on tapè avoué lo mandzo dessus la chaudze po la fèrè veni, ein reciteint la ringa po lè subliets:

Y'a duè cordès su lo pont,
L'ena péta et l'autra rompt.
Djan-Simon n'pâo pas veni,
L'a son solâ trâo petit;

Sa fenna n'pâo pas felâ,
L'a son gredon trâo gredâ.

Quand on a cein de, tot ein tapeint, on bliossè la chaudze ào bet qu'est copâ ein bié, po vairè se l'écorsa est déliettâie, et quand on vâi que cein est dépédzi, on eimpognè de 'na man lo bet qu'a été tapâ, qu'on serré avoué lè quatro dâi et lo pâodzò; on tint l'autro bet dè l'autra man, et on virè coumeint s'on volliâvè dévissâ on visse. Se la chaudze a été prâo tapâie, l'écorsa virè su lo bou, et on la trait coumeint onna tsemise, et lo bou qu'est tot mou, rappoo à la séva, est asse blianc qu'on caion qu'on soo dâo teno po lo remettre su lo trabetset. Adon faut tsapouzi on pou lo bou du l'eincotse ein avau, po cein que faut que lo subliet sâi on bocon vouâisu; faut copâ tant qu'à la miola, po que lo son sâi pas trâo prin et faut assebin copâ coumeint on tot petit couéné du l'eincotse ein amont, ào bet que sè met à la botse, po que lo socllio pouéssè passâ. Adon on reinfatè lo bou dein la peloutse, on socllie, et s'on a bin su fèrè, et copâ justo, l'uti sè met à subliâ.

Vive la Suisse!

Du temps de l'affaire Wohlgenuth, que chacun a encore dans la mémoire, trois membres de la Société suisse de Francfort-sur-le-Main étaient réunis dans un café de cette ville. Dans la même salle se trouvaient quelques Allemands qui commentaient les affaires du jour et parlaient de la Suisse en termes fort peu obligeants. Nos trois amis forcés d'entendre ces propos sans oser rien dire jurèrent d'en tirer vengeance.

Ils connaissaient l'un des personnages, précisément celui qui menait le gros mot, et sachant que pour rentrer chez lui il devait traverser le Main, ils allèrent l'attendre au milieu du pont. Vers minuit, arrive notre homme seul et ne se doutant de rien. Nos trois camarades l'empoignent et le posant debout sur le parapet, ils lui ordonnent de crier trois fois: Vive la Suisse! autrement ils le laissent tomber à l'eau. L'Allemand rassemble ses forces et par trois fois le cri de *Vive la Suisse!* retentit dans le silence de la nuit.

Un joli mot de M^{me} de Staël sur les femmes:

« Les femmes remplissent les intervalles de la conversation et de la vie, comme ces duvets qu'on introduit dans les caisses de porcelaine. On compte ces duvets pour rien, et tout se briserait sans eux. »

« Les femmes sont comme les vers luisants: tant qu'elles restent dans l'obscurité, on est frappé de leur éclat. Dès qu'elles veulent paraître au grand jour, on les méprise et l'on ne voit que leurs défauts. »